



**Procès-verbal de la séance
du conseil d'établissement**
de l'école Marguerite-D'Youville
tenue le mardi 6 décembre 2022, à 18 h, au carrefour

Présences

Mélissa Tardif	Directrice
Isabelle Gasse	Enseignante
Guillaume Turgeon	Parent
Martine Asselin	Parent
Véronique Daviau	Parent
Nabila Saidji	Parent
Nathalie Torresan	Parent
Sophie Perron	Secrétaire
Sophie Nagy-Lasnier	Représentante des employés du service de garde
Myriam Hardy	Parent du public

Absences

Chantale Perron	Enseignante
Kathleen Maheux	Parent
Cristina Vanea Terra	Représentante des employés du service de garde
Maude Alarie	Enseignante
Marianne Barnabé	Parent

1. OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Le président souhaite la bienvenue et ouvre la séance à 18 h 38.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Le président présente les points à l'ordre du jour.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-14

IL EST PROPOSÉ par Mme Martine Asselin et **SECONDÉ PAR** Mme Nabila Saidji d'adopter l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture

1. Mot d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Intervention du public
4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2022
5. Suivis du procès-verbal du 1^{er} novembre 2022
6. Courrier reçu

0. Décisions

1. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières
2. Politique des voyages révisée

0. Discussions

1. Photos scolaires

0. Informations

1. Information de la direction
2. Information du président du C.É.
3. Information de la trésorière
4. Information du personnel et du service de garde
5. Information du représentant au comité de parents
6. Information du représentant de projets
7. Information de la représentante des communications et médias sociaux

0. Autres sujets

0. Fermeture

1. Date de la prochaine rencontre du C.É.
2. Levée de l'assemblée

1.3 Intervention du public

Mme Myriam Hardy s'informe sur les dîners à l'extérieur. Elle rapporte que lors d'un dîner à l'extérieur, à la mi-novembre, le lunch de son garçon est tombé par terre à cause d'un coup de vent. La direction répond que ce n'est pas un enjeu de locaux, que les enfants peuvent manger dehors tant que la température extérieure est au-dessus de 10° C et comme le mois de novembre s'est montré particulièrement agréable, les groupes en profitent. Mme Sophie Nagy-Lasnier précise que parfois les groupes mangent dehors lorsqu'ils ne veulent pas attendre jusqu'à midi pour manger à l'intérieur. Il est aussi rappelé que le service de garde a des repas préparés pour dépanner les enfants en cas de besoin.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2022

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-15

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique Daviau et **SECONDÉ PAR** Mme Isabelle Gasse d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2022.

Le procès-verbal est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

1.5 Suivis au procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2022

La direction informe que la modification concernant les votes secrets lors d'une séance en visioconférence a été apportée au document sur les règles de régie interne. Elle mentionne que le tableau de la classe extérieure est installé et fonctionnel.

1.6 Courrier reçu

La direction a reçu un dépliant d'une compagnie de photos. Ce point sera discuté au point 3.1.

2. DÉCISIONS

2.1 Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

Aucune activité n'est prévue.

2.2 Politique des voyages révisée

La direction présente les ajouts demandés et elle mentionne que le document sera remis aux élèves demain.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-16

Le président demande le vote à main levée pour l'adoption de la Politique des voyages incluant les modifications présentées.

Le document est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

3. DISCUSSION

13.1. Photos scolaires

Mme Véronique Daviau présente trois compagnies qui pourraient être intéressantes pour les photos scolaires de l'année prochaine :

- Marie-Claude Paré
- Belco photo
- Photobanque

Elle présente aussi le dépliant de La Pomme verte reçu par courrier, mais Mme Nathalie Torresan rappelle qu'il y a trois ans, l'équipe-école a cessé de faire affaire avec cette compagnie parce qu'elle n'était pas satisfaite.

La direction demande à Mme Daviau de contacter ces trois compagnies pour avoir les tarifs pour 16 groupes et de réserver un moment en septembre ou octobre prochain. Elle précise que le contrat sera octroyé conditionnellement à l'approbation du C.É.

Mme Isabelle Gasse se rappelle avoir déjà eu Marie-Claude Paré pour les photos scolaires dans une autre école et c'était positif.

La direction rappelle que M. Philippe Moussette viendra avant les Fêtes pour prendre les photos des équipes sportives.

4. INFORMATIONS

24.1 Information de la direction

Bulletins et rencontres de parents : La séance de bulletins qui s'est déroulée comme avant la pandémie, dans le gymnase. La direction précise que les enseignants ont apprécié cette façon de faire. Mme Daviau mentionne qu'il aurait été pertinent que les parents soient informés des enseignants qui seraient absents pour éviter les déplacements inutiles.

Pénurie de personnel : Un concierge de soir a été embauché. Il y a plusieurs personnes du service de garde qui sont malades, mais il y a beaucoup d'entraide, même les enseignants viennent aider. Mme Cristina Vanea Terra est en arrêt de travail à la suite d'un accident bête.

La frénésie de Noël commence à s'installer.

24.2 Information du président du C.É.

Le président informe qu'il y a des formations sous forme de capsules à suivre pour les nouveaux membres du C.É.

Projet de sécurité routière : Le président a rempli le formulaire de demande de financement à la Ville. Si le conseil de quartier choisit notre projet, il peut financer jusqu'à 1 500 \$ du 3 000 \$. Le président précise que parmi la liste d'idées pour améliorer la sécurité routière, tout ce qui concerne la signalisation routière ne peut se retrouver dans le projet subventionné par la Ville. Il a donc fait une demande de 2 725 \$ pour acheter un lot de 100 fanions à 25 \$ et deux affiches de silhouettes d'enfants grandeur réelle à 2 700 \$. Ces affiches peuvent être fixées dans le sol. Il a informé le conseil de quartier que les pancartes seraient installées en avril-mai, selon la fonte des neiges. Il va faire les démarches avec la Ville pour les autres demandes concernant la signalisation.

24.3 Information de la trésorière

Mme Kathleen Maheux est absente. Le président informe que le fichier des finances sera mis à jour avec le budget de cette année avant d'être remis à la trésorière.

24.4 Information du personnel

Mme Isabelle Gasse rapporte que ça se passe bien, qu'il y a une belle énergie malgré les absences.

Mme Sophie Nagy-Lasnier mentionne qu'il y a 4 absences non comblées au service de garde. Les absences au service de garde ont un impact sur l'aide en classe parce que les personnes qui viennent aider en classe ne peuvent pas être remplacées, ça doit être la même personne dans la même classe. Il y a une nouvelle éducatrice en 1^{re} année et qu'elle fera de l'aide en classe dans la classe de Mme Maude Alarie. Mme Nagy-Lasnier rapporte que les enfants qui ont participé à la journée pédagogique avec le Club Fy ont bien apprécié les activités de l'art des pois, des tatouages fluorescents et des mandalas collectifs. Il n'y a pas d'autres activités prévues pour les prochaines pédagogiques. Le 9 janvier, ce sera cocooning. Il manque beaucoup de personnel aux journées pédagogiques.

24.5 Information de la représentante au comité de parents

Mme Nabila Saidji informe que la dernière réunion du comité de parents a eu lieu le 9 novembre. Ils ont procédé à la validation du calendrier scolaire pour le préscolaire, le primaire et le secondaire. Mme Saidji devait participer à la rencontre PEVR du 25 novembre, mais elle était malade et elle n'a pas pu se faire remplacer par Mme Marianne Barnabé, qui est la substitut au comité de parents, malgré les courriels envoyés pour informer de son absence. Elle rapporte que des gens sont en train de travailler sur l'imposition d'un uniforme dans des écoles primaires. C'est individuel à chaque école. La prochaine rencontre aura lieu le 14 décembre.

24.6 Information de la représentante du comité de projets

Mme Daviau nous revient avec les soumissions des photos.

24.7 Information de la représentante des communications

Rien de nouveau. La direction félicite le travail de Mme Asselin parce qu'une personne du public qui s'est présentée à la rencontre du C. É.

5. AUTRES SUJETS

Pas d'autre sujet.

6 FERMETURE

26.1 Date de la prochaine rencontre

Le président propose d'annuler la rencontre de janvier. La prochaine rencontre aura donc lieu le 21 février 2023.

Mme Nathalie Torresan soulève que les soumissions pour les photos devront être présentées avant le 21 février pour réserver la compagnie qui fera les photos scolaires l'année prochaine. Le président précise que ça pourra se faire par courriel.

26.2 Levée de l'assemblée

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-17

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Gasse et **SECONDÉ PAR** Mme Martine Asselin de lever la séance à 19 h 27.

La proposition est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Guillaume Turgeon
Président

Mélissa Tardif
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
22/23-14	06-12-2022	Adoption de l'ordre du jour
22/23-15	06-12-2022	Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022
22/23-16	06-12-2022	Approbation de la politique des voyages
22/23-17	06-12-2022	Levée de l'assemblée